

Annexe Vol 10A-2

Sommaires de l'engagement des communautés autochtones — Alberta

TABLE DES MATIÈRES

1.0	TRIBU DES BLOOD	1
2.0	ERMINESKIN TRIBE	3
3.0	PREMIÈRE NATION DE FROG LAKE.....	7
4.0	LOUIS BULL	9
5.0	MÉTIS NATION OF ALBERTA.....	11
6.0	PREMIÈRE NATION DE MONTANA.....	13
7.0	NATION PIIKANI.....	15
8.0	NATION CRIE DE SADDLE LAKE	17
9.0	NATION CRIE DE SAMSON	19
10.0	NATION SIKSIKA	23

1.0 TRIBU DES BLOOD

La Tribu des Blood compte 11 815 membres inscrits¹ et occupe une réserve autochtone au sud-ouest de Lethbridge (Alberta) d'une superficie de 143 718 ha délimitée par trois rivières, soit les rivières Old Man, St. Mary et Belly. Les communautés distinctes qui forment la Tribu des Blood sont les suivantes :

- Stand Off
- Moses Lake
- Levern
- Old Agency
- Fish Creek
- Fort WhoopUp
- Bullhorn

Cette communauté est membre de la Confédération des Pieds-Noirs et est membre du Traité n° 7².

Au début du processus d'engagement, la Tribu des Blood a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »). Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis juillet 2013.

En juillet 2013, Énergie Est a envoyé un courriel au technicien de l'utilisation traditionnelle du territoire de la Tribu des Blood afin de présenter le Projet. À la suite d'une réponse favorable à une rencontre, une lettre d'entente relative au processus d'engagement initial a été envoyée à la Tribu des Blood aux fins d'examen.

En août 2013, Énergie Est et ses conseillers en environnement ont rencontré plusieurs membres dirigeants de la Tribu des Blood et ont répondu à leurs questions au sujet de la sécurité du pipeline, de la superficie de l'emprise pour la nouvelle section en Alberta et du pourcentage du Projet qui serait construit sur des terres de la Couronne par rapport à celui qui serait construit sur des terres franches (privées).

Les représentants de la Tribu des Blood ont déclaré que leurs évaluations relatives à l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et aux connaissances traditionnelles (les « CT ») ne pouvaient être limitées à l'emprise. Des discussions ont été engagées au sujet d'une visite du site, et la Première Nation a soumis un budget pour le processus d'engagement de la Tribu des Blood à l'égard du Projet Énergie Est.

¹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

² Site Web de la Tribu des Blood, 2013, www.bloodtribe.org/content/about-us.

En septembre 2013, une autre rencontre a été tenue afin de discuter de l'établissement de la portée des incidences des travaux sur l'UTT et les connaissances traditionnelles. Énergie Est a informé la Tribu des Blood que la majeure partie des terres le long de l'emprise étaient des terres franches, et que le Projet ne pouvait autoriser l'accès à des terres franches.

La Tribu des Blood a indiqué que la région de Great Sand Hills en Saskatchewan était très importante pour les Pieds-Noirs et qu'elle souhaitait que l'étude sur l'UTT et les connaissances traditionnelles couvre cette région. La Tribu des Blood a remis un budget provisoire pour une visite du site.

En octobre 2013, un exemplaire de la lettre d'entente a été remis à la Tribu des Blood en vue d'un examen plus approfondi. En octobre 2013, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont effectué une visite préliminaire du site avec des Aînés et des représentants de la Tribu des Blood.

En janvier 2014, Énergie Est a reçu un budget provisoire pour l'étude sur l'UTT et les connaissances traditionnelles de la Tribu des Blood aux fins de discussions supplémentaires.

En février 2014, Énergie Est a remis à la Tribu des Blood des renseignements introductifs au sujet de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »).

En mars 2014, Énergie Est a avisé la Tribu des Blood par courriel que le Projet avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'ONÉ.

En mars 2014, la Tribu des Blood a rencontré Énergie Est, l'a informée qu'elle mènerait sa propre étude sur l'UTT et les connaissances traditionnelles et lui a remis une carte du territoire traditionnel, qui comprenait des régions de la Saskatchewan. Énergie Est a expliqué qu'une grande partie du territoire en Saskatchewan se trouvait sur des terres privées et qu'il serait donc impossible de mener une étude sur l'UTT et les connaissances traditionnelles sur ces terres. La Tribu des Blood a également manifesté un intérêt à l'égard des possibilités d'emploi associées au Projet, et Énergie Est s'est engagée à mettre la Tribu des Blood en contact avec son équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. À la suite de la rencontre, Énergie Est a transmis la carte du Projet en Saskatchewan à la Tribu des Blood aux fins d'examen, et la Tribu des Blood a envoyé un courriel à Énergie Est pour lui demander un exemplaire de la carte du Projet Oléoduc Énergie Est en Saskatchewan.

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Tribu des Blood.

2.0 ERMINESKIN TRIBE

L'Ermineskin Tribe (réserve 138) est membre des Quatre Nations d'Hobbema (Alberta) et est située au centre de l'Alberta à environ 80 km au sud d'Edmonton sur la route 2A, à mi-chemin entre les municipalités de Ponoka et de Wetaskiwin. En date du 1^{er} janvier 2014, Hobbema a officiellement changé son nom pour celui de Maskwacis. L'Ermineskin Tribe a une assise territoriale d'environ 10 121 ha. L'Ermineskin Tribe est membre du Traité n° 6. Cette communauté compte au total 4 382 membres inscrits³.

L'Ermineskin Tribe a été répertoriée très tôt comme étant une communauté visée par le processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information sur le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») avec la communauté depuis avril 2013.

En mai 2013, Énergie Est a communiqué avec le coordonnateur des consultations de la Première Nation d'Ermineskin afin de présenter le Projet et de renvoyer la lettre relative à l'appel de soumissions qui avait été envoyée initialement aux Ermineskin en avril 2013. En juillet 2013, la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial a été transmise au coordonnateur des consultations, accompagnée d'une demande de rencontre.

En août 2013, Énergie Est a rencontré le coordonnateur des consultations et plusieurs Aînés de l'Ermineskin Tribe. Les membres de l'Ermineskin Tribe ont souligné l'importance d'organiser une séance d'information interculturelle avec les représentants d'Énergie Est et ont également indiqué qu'il serait important de procéder à une cérémonie du calumet avant la tenue de toute activité. Les participants ont posé des questions sur les sujets suivants :

- la sécurité du pipeline
- les produits devant être transportés par le pipeline
- la possibilité de réviser le tracé pour contourner les zones importantes
- les programmes de remise en état
- les retombées économiques éventuelles offertes par le Projet

Énergie Est a répondu à toutes les questions pendant la rencontre. À la suite de la rencontre, le coordonnateur des consultations a envoyé par courriel un exemplaire de la lettre d'entente signée à Énergie Est.

En août 2013, la Nation crie d'Ermineskin a commencé à travailler avec les conseillers en environnement d'Énergie Est à une étude sur les CET et l'UTT pour le Projet.

³ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En septembre 2013, Énergie Est a accordé du financement pour le Jour anniversaire du traité à Hobbema et a installé un kiosque d'information pendant les célébrations. Les participants ont posé des questions sur les sujets suivants :

- l'emplacement du Projet par rapport à la réserve
- la sécurité du pipeline
- les possibilités d'emploi
- les effets sur l'environnement
- la formation préparatoire à l'emploi
- l'évolution du pipeline Keystone XL

Énergie Est a répondu à toutes les questions pendant l'événement.

En octobre 2013, les Ermineskin ont transmis un budget relatif à l'étude sur les connaissances traditionnelles et l'UTT à Énergie Est aux fins d'examen.

En février 2014, Énergie Est a entamé des discussions au sujet de l'entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») avec les Ermineskin et leur a expliqué que le financement supplémentaire offert devait servir à favoriser un engagement significatif à l'égard du Projet. Les Ermineskin ont demandé des renseignements supplémentaires sur les retombées économiques possibles, et Énergie Est a convenu d'organiser une réunion subséquente avec son équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Lorsqu'il a été proposé que cette équipe participe à la rencontre de mars 2014 entre les Ermineskin et Énergie Est, la communauté a demandé qu'une réunion distincte soit tenue avec cette équipe à une date ultérieure.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés en Alberta par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En mars 2014, Énergie Est, des représentants des Ermineskin et les conseillers en environnement d'Énergie Est se sont réunis afin de discuter de la description de projet, des taux de contrôle de l'UTT, de l'accès aux terres de la Couronne et de la nécessité de tenir des cérémonies du calumet au début et à la fin de processus de construction. Les Ermineskin ont demandé de participer aux programmes relatifs aux CET et à l'UTT par l'affectation d'un certain nombre de contrôleurs formés, des entrevues auprès des Aînés et des activités de vérification du sol. Le groupe du développement économique des Ermineskin a fait une brève présentation et Énergie Est a convenu de faire le suivi auprès du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour discuter de l'inscription des fournisseurs et des possibilités d'octroi de contrats.

En mars 2014, Énergie Est a envoyé par courriel au technicien de l'UTT des Ermineskin un exemplaire des fichiers de forme du Projet en Alberta. De nombreux échanges au sujet du nombre de jours de travail de terrain requis pour l'étude sur

l'UTT ont eu lieu à la fin de mars 2014 et au début d'avril 2014, et Énergie Est et ses conseillers en environnement ont rencontré la communauté pour discuter du projet de budget.

En avril 2014, Énergie Est a communiqué avec les Ermineskin afin de discuter des dates pour la tenue de journées portes ouvertes collectives à Maskwacis (Hobbema). De plus, en avril 2014, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont communiqué avec les Ermineskin pour les aviser que le budget relatif à l'étude sur l'UTT avait été approuvé et qu'un calendrier était en voie d'établissement. Les Ermineskin ont communiqué avec Énergie Est pour demander une journée portes ouvertes individuelle plutôt qu'une rencontre collective. À ce moment-là, Énergie Est a fourni un plan de travail relatif à l'EFEC à la communauté et a discuté avec elle de l'établissement d'un budget provisoire pour l'EFEC.

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Première Nation d'Ermineskin.

3.0 PREMIÈRE NATION DE FROG LAKE

La Première Nation de Frog Lake est une communauté située à l'est d'Edmonton (Alberta) qui se décrit elle-même comme étant riche en ressources naturelles et possédant ses propres installations de forage pétrolier et gazier⁴. La Première Nation de Frog Lake compte au total 3 031 membres inscrits⁵.

Énergie Est partage de l'information sur le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») avec la Première Nation de Frog Lake depuis août 2013, notamment la carte du Projet Oléoduc Énergie Est en Alberta.

En août 2013, Énergie Est a rencontré des représentants de Frog Lake Energy Resources Corp. et de la Première Nation de Frog Lake. La communauté de Frog Lake a indiqué qu'elle était intéressée à participer à une étude sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »), car une partie du tracé actuellement proposé du Projet passe sur son territoire traditionnel. La communauté de Frog Lake a indiqué que certains de ses membres exercent actuellement leurs activités traditionnelles dans des régions situées près de Hardisty (Alberta). Énergie Est a indiqué que Hardisty était une zone industrielle entourée de terres privées. La communauté de Frog Lake a posé des questions au sujet des possibilités de partage des capitaux, du financement des capacités, des retombées économiques éventuelles et des avantages du Projet. Énergie Est a partagé des renseignements au sujet de l'entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), et la communauté de Frog Lake a exprimé de l'intérêt à l'égard du processus. L'EFEC a été envoyée par courriel à la Première Nation de Frog Lake à la suite de la rencontre.

En décembre 2013 et en janvier 2014, Énergie Est a communiqué avec le coordonnateur des consultations de la Première Nation de Frog Lake afin de fixer un moment pour discuter du Projet.

En février 2014, Énergie Est a rencontré Frog Lake Energy Resources Corp. afin de discuter du Projet. Celle-ci a exprimé un intérêt à l'égard des possibilités de partage des ressources dans le cadre du Projet, et les représentants d'Énergie Est ont expliqué que le Projet n'offrait pas de telles possibilités. À la suite de la rencontre, un projet de plan de travail relatif à l'EFEC a été transmis au coordonnateur des consultations de la Première Nation de Frog Lake. Énergie Est a également fourni, comme on le lui avait demandé, un exemplaire de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial ainsi qu'un libellé type pour la résolution du conseil de bande (la « RCB »).

⁴ Site Web de la Première Nation de Frog Lake, 2014, <http://www.froglake.ca>.

⁵ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés en Alberta par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En mars 2014, Énergie Est a reçu une lettre d'entente signée de la communauté de Frog Lake et une rencontre a eu lieu en avril 2014 au sujet de l'EFEC, de l'étude sur l'UTT et des retombées économiques éventuelles du Projet.

La communauté de Frog Lake a également demandé une rencontre avec l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement afin de discuter des possibilités d'octroi de contrats et d'emploi et a demandé que sa participation soit prise en considération dans tout programme de formation pilote.

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la communauté de Frog Lake.

4.0 LOUIS BULL

La communauté de Louis Bull est l'une Quatre Nations d'Hobbema (Alberta) et est située à environ 90 km au sud d'Edmonton et à 2 km à l'est de la route 2. En date du 1^{er} janvier 2014, Hobbema a officiellement changé son nom pour celui de Maskwacis. Cette communauté compte au total 2 168 membres inscrits⁶ et occupe un territoire de 3 127 ha. Elle est entourée de la réserve d'Ermineskin Tribe à l'est et au sud-est, du comté de Wetaskiwin n° 10 au nord et à l'ouest et du comté de Ponoka au sud⁷.

La communauté de Louis Bull a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

En juillet 2013, Énergie Est a envoyé un courriel au coordonnateur des consultations de Louis Bull pour lui fournir de l'information et un échéancier à l'égard du Projet. Énergie Est lui a également transmis un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial aux fins d'examen.

La communauté de Louis Bull et Énergie Est sont demeurées en contact pendant tout le mois d'octobre 2013 pour planifier une rencontre au sujet du Projet.

En novembre 2013, Énergie Est a rencontré le directeur du développement économique de Louis Bull et un groupe d'Aînés afin de discuter du Projet. Plusieurs Aînés de Louis Bull ont indiqué qu'ils étaient inquiets des effets des franchissements de rivières du Projet. Énergie Est a expliqué que le forage directionnel horizontal serait probablement utilisé aux franchissements de rivières importants pour réduire au minimum les effets sur les rivières. D'autres questions ont été posées sur les sujets suivants :

- une étude sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »)
- les possibilités d'emploi
- les investissements dans la communauté

À la suite de la rencontre, comme on le lui avait demandé, Énergie Est a envoyé par courriel des fichiers de formes et une carte des terres de la Couronne en Alberta.

En décembre 2013, Énergie Est a travaillé avec la communauté à la planification d'une rencontre avec le chef et le Conseil, qui a été annulée en raison de conditions météorologiques défavorables.

⁶ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

⁷ Site Web de la Tribu de Louis Bull, 2013, <http://louisbulltribe.ca/>.

En février 2014, Énergie Est a fourni un projet d'entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») au coordonnateur des consultations de Louis Bull aux fins d'examen.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés en Alberta par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En avril 2014, Énergie Est et ses conseillers en environnement ont rencontré la communauté de Louis Bull afin de discuter de l'étude sur l'UTT. Des échanges au sujet de l'organisation de rencontres futures pour discuter du projet de budget relatif à l'étude sur l'UTT et d'une réunion d'établissement de la portée se sont poursuivis pendant tout le mois d'avril 2014. Le projet de lettre d'entente a été envoyé de nouveau au coordonnateur des consultations aux fins d'examen.

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la communauté de Louis Bull.

5.0 MÉTIS NATION OF ALBERTA

Les régions représentées par la Métis Nation of Alberta en date du 18 avril 2014 aux fins de l'engagement dans le cadre du Projet Oléoduc Énergie Est sont les suivantes :

- Métis Nation of Alberta – région 2
- Métis Nation of Alberta – région 3

La Métis Nation of Alberta (la « MNA ») est une organisation provinciale représentant 35 000 membres d'origine métisse dans la province de l'Alberta. La structure de gouvernance de la MNA est divisée en six régions. Chaque région désignée possède un conseil régional composé d'un président, d'un vice-président et de représentants des associations locales de Métis de la région. Le siège social de la MNA est situé à Edmonton⁸.

En 2011, TransCanada a conclu un très important protocole d'entente avec la MNA stipulant que tout nouveau projet serait examiné par l'ensemble de l'organisation, qui déciderait ensuite quelle région serait possiblement touchée. Par conséquent, la MNA a déterminé que la région 2 et la région 3 participeraient au processus d'engagement à l'égard du Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») sous la direction de l'organisation centrale de la MNA.

La région 2 de la MNA est située à Bonnyville, en Alberta et la région 3 de la MNA est située à Calgary, en Alberta; et elles font toutes deux partie de la structure globale de la MNA.

La MNA a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet au début du processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté et fait des démarches d'engagement auprès d'elle depuis avril 2013.

En mai 2013, la MNA et Énergie Est se sont réunis pour discuter du Projet et des effets du protocole d'entente de 2011 sur le processus d'engagement. Lors de cette rencontre, la MNA a indiqué que l'emprise proposée traversait la région 2 et la région 3 de la MNA.

En juin 2013, Énergie Est a transmis d'autres renseignements sur le Projet à la MNA, notamment un exemplaire de la carte du corridor projeté en Alberta.

En juillet 2013, Énergie Est a communiqué avec la MNA afin de discuter du Projet pour faire un suivi sur la rencontre initiale de mai 2013 et sur les renseignements qu'Énergie Est avait transmis sur le Projet depuis cette rencontre. Énergie Est a

⁸ Site Web de la Métis Nation of Alberta, 2013, <http://www.albertaMétis.com/MNAHome/Home.aspx>.

demandé à la MNA si elle souhaitait élaborer un plan de travail et un budget aux termes du protocole d'entente de 2011. Énergie Est a également indiqué qu'un programme sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet serait lancé et qu'elle aimerait discuter de cet aspect du processus d'engagement. La MNA a confirmé qu'elle était intéressée à s'engager à l'égard du Projet et qu'elle souhaitait rencontrer Énergie Est.

En février 2014, Énergie Est a rencontré la MNA, qui l'informée qu'elle était intéressée à entreprendre une étude sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») à l'échelle régionale et à l'échelle locale et a confirmé que les deux régions possiblement touchées étaient la région 2 et la région 3 de la MNA. Après en avoir reçu la demande, Énergie Est a transmis la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial, l'entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), les fichiers de formes de l'Alberta et d'autres renseignements sur le Projet aux fins d'examen. La MNA a déclaré que le développement économique serait un facteur clé pour les communautés, et Énergie Est s'est engagée à faire un suivi auprès de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement afin d'organiser une rencontre.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés en Alberta par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En avril 2014, Énergie Est a rencontré le vice-président et l'agent de liaison sectoriel et communautaire de la région 3. Il a été question des avantages locaux, des retombées économiques éventuelles et des possibilités d'emploi, et une rencontre avec l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a été demandée. La MNA a indiqué que la région 3 était intéressée à participer à une étude sur les connaissances traditionnelles et l'UTT et a laissé entendre qu'elle était ouverte à confier ce travail aux conseillers en environnement d'Énergie Est.

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement se poursuivaient auprès de la MNA, et des rencontres étaient notamment prévues au sujet de l'étude sur l'UTT.

6.0 PREMIÈRE NATION DE MONTANA

La Première Nation de Montana est une Première Nation crie occupant des terres de réserve à environ 90 km au sud d'Edmonton (Alberta) et à 3 km à l'est de la route 2A. Elle est la plus petite Première Nation des Quatre Nations d'Hobbema⁹. En date du 1^{er} janvier 2014, Hobbema a officiellement changé son nom pour celui de Maskwacis. La communauté de Montana est l'une des nations membres du Traité n^o 6 et compte 978 membres inscrits¹⁰.

La Première Nation de Montana a été répertoriée très tôt comme étant une communauté visée par le processus d'engagement. Le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») partage de l'information avec la Première Nation de Montana depuis avril 2013.

Énergie Est a envoyé une lettre introductive en mai 2013 et a fait un suivi auprès de la directrice des consultations et des terres en juillet 2013 pour demander une rencontre afin de discuter du Projet.

Énergie Est a transmis un exemplaire de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial en juillet 2013. La directrice des consultations et des terres de la Première Nation de Montana a rencontré Énergie Est ce mois-là. Énergie Est a fait une présentation introductive sur le Projet et a expliqué que les travaux sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») commenceraient et que le Projet souhaitait savoir si la communauté de Montana était intéressée à y participer. La communauté de Montana et Énergie Est ont discuté des façons de tirer profit de l'information recueillie dans le cadre du processus relatif à Keystone et à Keystone XL.

En août 2013, Énergie Est a envoyé un courriel à la Première Nation de Montana pour faire un suivi sur la rencontre de juillet 2013 et a remis des fichiers de formes pour l'Alberta comme on le lui avait demandé. En août 2013, la Première Nation de Montana a reçu un courriel présentant l'équipe chargée de l'étude sur les CET et l'UTT et informant la directrice des consultations et des terres qu'Énergie Est communiquerait bientôt avec elle pour organiser des rencontres préliminaires.

En septembre 2013, les conseillers en environnement d'Énergie Est et la Première Nation de Montana se sont réunis pour discuter des sujets suivants :

- l'établissement de la portée
- les échéanciers
- les pâturages indigènes (sites naturels) sur l'emprise

⁹ Site Web de la Première Nation de Montana, 2013, www.montanafirstnation.com/about.html.

¹⁰ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

- l'étude sur les CET et l'UTT

En octobre 2013, Énergie Est a rencontré la directrice des consultations et des terres de la Première Nation de Montana afin de discuter de la lettre d'entente et des travaux à venir sur les CET et l'UTT. À la suite de la rencontre, la directrice des consultations et des terres a envoyé à Énergie Est par télécopieur un exemplaire de la lettre d'entente signée par le chef de Montana.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu un projet de budget de la Première Nation de Montana aux fins de consultation relativement au Projet.

En décembre 2013, en réponse à une invitation de la communauté, Énergie Est a contribué au programme de paniers de Noël de Montana.

En février 2014, le projet d'entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») a été fourni.

En mars 2014, Énergie Est a envoyé un courriel à la Première Nation de Montana pour les aviser qu'Énergie Est avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En avril 2014, Énergie Est, les conseillers en environnement d'Énergie Est et la directrice des consultations et des terres de la Première Nation de Montana se sont réunis pour discuter de l'étude sur l'UTT. Il a été question de l'établissement de la portée et du budget de l'étude sur l'UTT. Par la suite, Énergie Est a envoyé un courriel à la Première Nation de Montana pour proposer une journée portes ouvertes collective à Maskwacis (Hobbema).

En avril 2014, Énergie Est a remis à la directrice des consultations et des terres des fichiers de forme pour l'Alberta et un lien vers la description de projet. À une réunion subséquente, Énergie Est et ses conseillers en environnement ont rencontré la Première Nation de Montana afin de discuter de l'établissement de la portée de l'étude sur l'UTT. À la suite de la rencontre, la Première Nation de Montana a remis un projet de budget.

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement se poursuivaient auprès de la Première Nation de Montana.

7.0 NATION PIIKANI

La Nation Piikani est membre de la Confédération des Pieds-Noirs et est signataire du Traité n° 7. Cette communauté est située à environ 200 km au sud de Calgary (Alberta) et compte au total 3 628 membres inscrits¹¹.

Énergie Est a déterminé que des démarches d'engagement devaient être entreprises auprès de la Nation Piikani et partage de l'information sur le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») avec elle depuis juillet 2013, moment où elle a envoyé un courriel pour présenter le Projet, fournir un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial et demander une rencontre afin de discuter plus amplement du Projet.

En août 2013, Énergie Est a rencontré le coordonnateur des consultations des Piikani pour lui donner un aperçu et un échéancier du Projet. Les représentants des Piikani ont expliqué le processus de consultation et ont demandé un exemplaire des fichiers de formes pour l'Alberta. À la suite de la rencontre, Énergie Est a transmis les fichiers de formes pour l'Alberta aux Piikani aux fins d'examen.

En septembre 2013, Énergie Est, les conseillers en environnement d'Énergie Est et la Nation Piikani ont tenu une réunion d'établissement de la portée pour discuter de la méthode d'étude utilisée par la Nation Piikani, car la communauté mènera une étude indépendante sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») dans le cadre du Projet. Le coordonnateur des consultations a demandé que des membres de la Nation Piikani repèrent et jalonnent les sites importants sur le plan culturel pour s'assurer que ces sites soient respectés et évités, et a demandé qu'une personne qui connaît bien l'emprise escorte l'équipe de Piikani. À la suite de la rencontre, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont transmis un exemplaire de la carte des terres de la Couronne aux Piikani en indiquant que les emplacements de ces terres étaient provisoires et devaient être confirmés par TransCanada avant qu'on puisse y accéder.

En septembre 2013, le coordonnateur des consultations des Piikani a envoyé par courriel un budget pour la visite préliminaire des sites aux conseillers en environnement d'Énergie Est aux fins d'examen.

En octobre 2013, Énergie Est a remis la lettre d'entente aux Piikani, puisque que celle-ci traiterait de leur budget pour la visite préliminaire des sites, et a indiqué que le processus de financement avancerait assez rapidement une fois la lettre signée.

En février 2014, Énergie Est a transmis au coordonnateur des consultations des exemplaires de l'entente sur le financement des engagements et sur les

¹¹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

communications (l'« EFEC »). Le coordonnateur des consultations a ensuite demandé à Énergie Est des nouvelles du Projet. Le coordonnateur des consultations a répondu à l'EFEC en déclarant que la Nation Piikani voulant conclure une entente sur les répercussions et les avantages, car il croyait que le Projet aurait des répercussions sur le traité des Piikani, les droits autochtones et les titres ancestraux. Il a également indiqué que le Projet se situerait sur le territoire des Pieds-Noirs et il a fait remarquer l'absence de représentation fédérale ou provinciale à la table.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés en Alberta par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En mars 2014, le directeur des services relatifs aux connaissances traditionnelles de la Nation Piikani a communiqué avec Énergie Est pour l'informer que la communauté allait lancer officiellement le processus de rejet réglementaire, car le Projet n'avait pas tenu compte des préoccupations des Piikani. Énergie Est a répondu qu'elle était intéressée à collaborer avec la Nation Piikani pour identifier les effets potentiellement fâcheux et les retombées économiques éventuelles ainsi que de financer un dialogue afin d'alléger les préoccupations. La Nation Piikani a accepté de rencontrer Énergie Est pour poursuivre les discussions.

En mars 2014, Énergie Est a rencontré le directeur des connaissances traditionnelles et quelques conseillers des Piikani pour leur donner un aperçu du Projet et présenter la lettre d'entente. Les Piikani ont indiqué qu'ils étaient intéressés aux possibilités de partage des revenus relativement au Projet et ont demandé des renseignements supplémentaires, ainsi qu'une rencontre avec des représentants du Projet de rang hiérarchique supérieur. Les parties ont convenu qu'elles élaboreraient ensuite un plan de travail à l'égard du Projet et ont tenu une autre rencontre vers la fin de mars 2014 pour discuter de l'EFEC.

En avril 2014, une rencontre a eu lieu pour présenter et expliquer plus amplement la lettre d'entente et l'EFEC au chef et au Conseil. Le chef et le Conseil ont exprimé leur gratitude par rapport à l'engagement de TransCanada auprès de la Nation Piikani aussi tôt dans le développement du Projet. Énergie Est a remis un exemplaire du livre intitulé *Alberta Traditional Knowledge and Archaeological Features* aux Piikani aux fins d'examen.

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Nation Piikani.

8.0 NATION CRIE DE SADDLE LAKE

La Nation crie de Saddle Lake (la « NCSL ») est une communauté crie des plaines située dans le centre de l'Alberta et est signataire du Traité n° 6¹². La communauté de Saddle Lake compte au total 10 040 membres inscrits¹³.

La NCSL n'a pas été initialement répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »). Cette communauté a communiqué avec Énergie Est pour demander une rencontre parce qu'elle croyait qu'elle pourrait être touchée. Énergie Est échange de la correspondance avec la NCSL relativement au Projet depuis septembre 2013.

Énergie Est a rencontré le directeur des consultations et de l'utilisation traditionnelle du territoire de la NCSL afin de discuter du Projet en octobre 2013. La NCSL a indiqué qu'elle était intéressée à participer à une étude sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et s'est informée au sujet des possibilités d'emploi. Énergie Est s'est engagée à organiser une rencontre avec l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour entamer des discussions sur les possibilités d'emploi pour la NCSL. Des représentants de la NCSL ont également demandé des fichiers de formes pour l'Alberta, qui leur ont été envoyés à la suite de la rencontre.

En février 2014, Énergie Est a communiqué avec le directeur des consultations et de l'utilisation traditionnelle des terres de la NCSL pour se renseigner sur la volonté d'engagement et demander un exemplaire de la carte du territoire traditionnel de la communauté. Le directeur a renvoyé un courriel indiquant que la NCSL souhaitait s'engager à l'égard du Projet.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés en Alberta par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En mars 2014, Énergie Est a envoyé par courriel des exemplaires de l'entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») au coordonnateur des consultations de la NCSL et a demandé une rencontre pour discuter de l'EFEC.

En avril 2014, l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a rencontré une entreprise de la NCSL pour discuter des possibilités relatives au Projet. Énergie Est a envoyé un nouveau courriel

¹² Site Web de la Nation crie de Saddle Lake, 2014, www.saddlelake.ca.

¹³ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

au coordonnateur des consultations pour savoir si la communauté souhaitait participer à l'EFEC et s'engager davantage à l'égard du Projet.

En date du 18 avril 2014, Énergie Est continuait de partager de l'information avec la NCSL.

9.0 NATION CRIE DE SAMSON

La Nation crie de Samson est l'une des Quatre Nations d'Hobbema (appelée Maskwacis depuis le 1^{er} janvier 2014) au centre de l'Alberta et l'une des nations membres du Traité n^o 6. La partie sud de la communauté d'Hobbema est située dans la réserve de Samson à l'est de la route 2A et au nord de la route 611¹⁴. Cette Première Nation compte au total 7 968 membres inscrits¹⁵.

La Nation crie de Samson a été répertoriée au début du processus d'engagement comme étant susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), et Énergie Est partage de l'information avec elle depuis avril 2013.

En mai 2013, la Nation crie de Samson a envoyé un courriel à Énergie Est au sujet du processus de consultation de la communauté, des connaissances traditionnelles (les « CT ») et de l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») en réponse à une lettre envoyée par le Projet pour établir le processus d'engagement et ouvrir la communication. La coordonnatrice des consultations de la Nation crie de Samson a ensuite envoyé un courriel pour demander des nouvelles du processus d'engagement et s'informer sur les possibilités d'emploi relatives au Projet. De l'information et des communications sur le Projet ont été échangées en mai, en juin et en juillet 2013.

En juillet 2013, Énergie Est a transmis un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial à la Nation crie de Samson aux fins d'examen et, en juillet 2013, la haute direction d'Énergie Est a rencontré le chef et le Conseil de la Nation crie de Samson afin de discuter du Projet et de l'engagement. Le Conseil a exprimé un intérêt à poursuivre les discussions pour examiner les besoins en matière de financement des capacités et le processus de lancement des travaux sur les connaissances traditionnelles. Le Conseil a également exprimé un intérêt à l'égard des retombées économiques éventuelles du Projet. Énergie Est s'est engagée à continuer de partager de l'information et de faire des démarches d'engagement afin de répondre aux questions et aux préoccupations.

La communication s'est poursuivie en août 2013 dans le but d'organiser une réunion d'établissement de la portée entre la Nation crie de Samson and les conseillers en environnement d'Énergie Est afin d'entreprendre le processus d'établissement de la portée de l'étude sur les connaissances traditionnelles.

En septembre 2013, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont rencontré la coordonnatrice des consultations, la directrice de la justice et le spécialiste des connaissances traditionnelles de la Nation crie de Samson.

¹⁴ Site Web de la Première Nation crie de Samson, 2013, <http://samsoncree.com/>.

¹⁵ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

Les questions et les préoccupations suivantes, entre autres, ont été abordées :

- les occasions d'affaires pour la communauté;
- la question de savoir si le site archéologique de Buffalo Pound serait touché;
- la surveillance des sites archéologiques et des ressources paléontologiques;
- l'empreinte du Projet, les paramètres relatifs aux zones tampons, les étapes de l'étude et les coûts de l'étude;
- une demande de carte montrant les terres de la Couronne;
- le fait que les régions de Sounding Lake et de Neutral Hills (Alberta) ainsi que la région de Great Sand Hills et de nombreuses autres régions en Saskatchewan revêtent une importance traditionnelle pour la Nation crie de Samson et qu'elle souhaiterait éventuellement travailler avec d'autres groupes cris pour protéger ces régions.

Énergie Est a répondu aux questions et aux préoccupations pendant la rencontre ou par la suite en effectuant des suivis et en partageant de l'information.

En septembre 2013, Énergie Est a reçu un projet de budget et de plan de travail relatif à l'étude sur l'UTT que le service des consultations de la Nation crie de Samson avait élaboré dans le cadre de l'engagement à l'égard du Projet. Les conseillers en environnement d'Énergie Est ont également transféré des exemples de tables des matières pour l'étude sur les CET et l'UTT et ont confirmé que les fichiers de formes des cartes des terres de la Couronne seraient préparés et que le site archéologique de Buffalo Pound à Hardisty ne serait pas touché par le Projet.

En octobre 2013, Énergie Est a communiqué avec le service des consultations de la Nation crie de Samson afin de discuter du projet de budget et de plan de travail relatif à l'étude sur l'UTT qu'elle avait soumis et pour tenter d'organiser une rencontre.

En janvier 2014, Énergie Est a communiqué une fois de plus avec le service des consultations de la Nation crie de Samson afin de discuter du projet de budget et de plan de travail relatif à l'étude sur l'UTT soumis en septembre 2013.

En février 2014, Énergie Est a remis à la Nation crie de Samson un projet d'entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») aux fins d'examen et de discussion. Une réunion a été tenue par la suite en février 2014 entre Énergie Est, la coordonnatrice des consultations de la Nation crie de Samson et les conseillers en environnement d'Énergie Est. La Nation crie de Samson a indiqué qu'elle souhaitait mettre l'accent sur les sites qui n'ont pas été examinés dans le cadre de l'étude sur les connaissances traditionnelles menées à l'égard du projet Keystone XL, ainsi que sur les sites de Cypress Hills et de Great Sand Hills.

La communauté a exprimé son souhait que des surveillants sur le terrain issus de la communauté soient déployés tour à tour pendant les travaux sur le terrain pour assurer une participation et des occasions d'apprentissage aux membres de la communauté. La Nation crie de Samson a demandé si Énergie Est offrait du financement pour participer aux programmes de formation *Building Environment Aboriginal Human Resources Training* (BEAHR) et s'il était possible de tenir une journée portes ouvertes dans la communauté pour favoriser l'engagement des membres de la communauté en ce qui concerne les retombées économiques éventuelles, l'approvisionnement et la sécurité. Énergie Est s'est engagée à faire un suivi auprès de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de transmettre la demande de fichiers de formes pour l'Alberta. Il a également été question de l'EFEC et des étapes suivantes.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés en Alberta par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En mars 2014, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont correspondu avec la Nation crie de Samson afin de discuter du projet de budget relatif à l'étude sur l'UTT. La Nation crie de Samson a indiqué que leur spécialiste de la recherche historique procédait à une étude historique, et les discussions au sujet de l'étude sur l'UTT et la planification de rencontres se sont poursuivies jusqu'en avril 2014.

En mars 2014, les conseillers en environnement d'Énergie Est se sont réunis avec la coordonnatrice des consultations de la Nation crie de Samson afin de discuter du projet de budget et de plan de travail. Une autre réunion devait avoir lieu en mars 2014 pour mettre au point le projet de budget et de plan de travail, mais celle-ci a été annulée en raison d'un décès dans la communauté.

Lors d'une autre réunion en mars 2014, Énergie Est a rencontré la Nation crie de Samson afin de discuter de la lettre d'entente et de l'EFEC et de souligner l'importance de signer l'EFEC pour entreprendre les travaux sur l'UTT et les CET à l'été 2014 conformément à la demande de la communauté. La Nation crie de Samson a annoncé que le nouveau chef et le Conseil étaient actuellement en période d'orientation et que la coordonnatrice des consultations attendait la venue du nouveau responsable du Projet.

En avril 2014, la coordonnatrice des consultations de la Nation crie de Samson et les conseillers en environnement d'Énergie Est ont examiné le projet de budget et de plan de travail relatif à l'étude sur l'UTT. Énergie Est a également proposé qu'une journée portes ouvertes collective à l'égard du Projet soit tenue à Maskwacis (Hobbema).

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Nation crie de Samson.

10.0 NATION SIKSIKA

La Nation Siksika est une communauté signataire du Traité n° 7 située à 80 km à l'est de Calgary (Alberta) et à 3 km au sud de la Transcanadienne. Le district administratif et commercial est adjacent à la municipalité de Gleichen (Alberta). La Nation Siksika compte au total 6 984 membres inscrits¹⁶.

La Nation Siksika a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013. À la suite de la publication d'un communiqué sur le lancement de l'appel de soumissions à l'égard du Projet, l'adjointe administrative du Conseil de la Nation Siksika a communiqué avec Énergie Est pour organiser une rencontre introductive.

En juin 2013, Énergie Est a rencontré la direction de la Première Nation Siksika et le président et chef de la direction de Siksika Resource Developments Ltd. pour partager de l'information sur le Projet et recueillir les premières réactions. Un conseiller élu de la Nation Siksika a relevé les sujets de discussion suivants :

- possibilités de développement économique;
- la coentreprise entre Siksika et Graham Construction, qui pourrait avoir une incidence sur le Projet;
- la collecte d'information sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et la mise à profit de l'information recueillie dans le cadre des projets Keystone et Keystone XL;
- des surveillants de la Nation Siksika sur le site de l'emprise une fois que la construction du Projet aura commencé

Le conseiller a avisé Énergie Est que le directeur des consultations de la Nation Siksika serait la personne-ressource désignée pour le Projet. À la suite de la rencontre, Énergie Est a transmise de l'information, des cartes et un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial au directeur des consultations de la Nation Siksika.

En juillet 2013, Énergie Est a renvoyé le projet de lettre d'entente et une lettre introductive au directeur des consultations de la Nation Siksika et a remis un résumé de la rencontre de juin.

En août 2013, Énergie Est a rencontré le directeur des consultations et le coordonnateur des consultations de la Nation Siksika pour leur donner un aperçu du

¹⁶ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

Projet et discuter de l'étude sur l'UTT et de la lettre d'entente. La Nation Siksika a demandé que les conseillers en environnement d'Énergie Est fassent une présentation à la Nation Siksika sur les découvertes paléontologiques découlant de leurs travaux.

En août 2013, le directeur des consultations a présenté la lettre d'entente signée à Énergie Est lors d'une rencontre et a convenu d'envoyer un budget pour l'étude sur l'UTT dans les meilleurs délais.

En septembre 2013, le directeur des consultations de la Nation Siksika a envoyé un courriel aux conseillers en environnement d'Énergie Est contenant un exemplaire du projet de la proposition, de budget et de plan de consultation relatif à l'étude sur l'UTT pour le Projet. Après avoir obtenu la permission de la Nation Siksika, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont partagé les projets des documents avec Énergie Est.

En septembre 2013, Énergie Est, les conseillers en environnement d'Énergie Est et le directeur des consultations de la Nation Siksika ainsi qu'un adjoint ont tenu une réunion d'établissement de la portée. Les sujets suivants, entre autres, ont été abordés :

- les occasions d'affaires pour la communauté;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement;
- le plan de consultation et le budget soumis à Énergie Est par la Nation Siksika;
- l'emprise et la question de savoir si elle traversera des pâturages indigènes (sites naturels) en Saskatchewan (la Nation Siksika a des sites traditionnels et cérémoniels dans la région, p. ex. Great Sand Hills (Saskatchewan));
- le rôle des conseillers en environnement d'Énergie Est dans le processus d'engagement;

En octobre 2013, Énergie Est et la Nation Siksika ont échangé au sujet du projet de plan de travail et de budget relatif à l'étude sur l'UTT avant de se rencontrer ce mois-là. La Nation Siksika a demandé la tenue de deux à cinq rencontres avec la communauté pour déterminer les détenteurs de connaissances qui participeraient à l'étude sur l'UTT et a demandé de rencontrer l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans les meilleurs délais afin de discuter des possibilités d'emploi (rencontre qu'Énergie Est a planifiée pour novembre 2013 et qui a été par la suite reportée). Les parties ont discuté de la participation des membres de la communauté aux travaux sur l'UTT et des ententes de financement futures.

En novembre 2013, Énergie Est et la Nation Siksika se sont réunis pour discuter de l'étude sur l'UTT proposée par la Nation Siksika. Lorsqu'elle a été interrogée au sujet de l'accès aux terres franches dans le cadre des travaux sur les connaissances traditionnelles, Énergie Est a fait valoir sa position selon laquelle bien que le Projet

appuie l'identification et la collecte de connaissances traditionnelles sur les terres possiblement touchées à l'intérieur du territoire traditionnel de la Nation Siksika. La Nation Siksika ne participera pas à des travaux d'évaluation sur des terres privées. Les parties ont discuté de la mise à profit des évaluations existantes réalisées dans le cadre du projet Keystone XL et d'autres projets de TransCanada.

À la rencontre de novembre 2013, le directeur des consultations a souligné l'importance de la région de Sounding Creek pour la Nation Siksika et le fait que la communauté surveillerait cette région de près. Les parties ont discuté de la possibilité d'utiliser les travaux sur le terrain faisant partie de l'étude sur les connaissances traditionnelles comme une occasion de mentorat pour les membres de la Nation Siksika et se sont entendus sur l'importance de la participation tant de la communauté et que des conseillers en environnement à l'évaluation.

La rencontre s'est conclue sur l'engagement de la Nation Siksika et d'Énergie Est de partager de l'information et d'organiser une réunion avec l'équipe chargée de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

En décembre 2013, la haute direction de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a rencontré le directeur des consultations et les conseillers élus de la Nation Siksika ainsi qu'un représentant de la coentreprise entre Siksika et Graham Construction. L'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a présenté le programme et donné un aperçu de certaines retombées économiques éventuelles du Projet. Graham Construction a présenté des renseignements au sujet du partenariat et de la capacité de l'entreprise et, avec les membres élus du Conseil présents et le directeur des consultations de la Nation Siksika, a exprimé le souhait que sa participation soit prise en considération dans les occasions de développement et de construction relatives au Projet. Les parties ont convenu de se rencontrer de nouveau en 2014 pour poursuivre les discussions.

En janvier 2014, le directeur des consultations de la Nation Siksika a informé Énergie Est qu'une entreprise tierce avait été mandatée pour s'occuper de l'emploi et des contrats pour le compte de la Nation Siksika.

En février 2014, des représentants de la Nation Siksika ont rencontré Énergie Est à Calgary pour discuter du budget et du plan de travail relatifs à l'étude sur les connaissances traditionnelles et pour examiner le projet d'entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »). La Nation Siksika a indiqué qu'elle avait retenu les services d'Arrow Archaeology Limited pour que celle-ci facilite les discussions sur les connaissances traditionnelles pour son compte. Énergie Est a présenté un bref compte rendu sur le Projet et a proposé de tenir une séance d'information pour la communauté afin de discuter des découvertes paléontologiques et des résultats des études antérieures sur Keystone qui ont déjà été soumises.

En mars 2014, la Nation Siksika s'est renseignée au sujet de la possibilité d'une entente sur les répercussions et les avantages à l'égard du Projet. Énergie Est a expliqué que l'EFEC était le mécanisme par lequel du financement serait accordé à la communauté relativement au Projet et que, une fois le processus d'approbation réglementaire achevé, le Projet chercherait à présenter une entente sur les capacités à long terme.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés en Alberta par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En mars 2014, Énergie Est a rencontré la Nation Siksika et ses représentants chez Arrow Archaeology afin de discuter de l'EFEC et du plan de travail relatif à l'étude sur l'UTT et les CET et de présenter des mises à jour sur le Projet. À la suite de la rencontre, Énergie Est a envoyé par courriel au directeur des consultations de la Nation Siksika un projet de modèle d'EFEC ainsi qu'un projet de plan de travail relatif à l'étude sur les connaissances traditionnelles aux fins d'examen et d'approbation.

En avril 2014, l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a rencontré le chef de la Nation Siksika afin de discuter des occasions d'octroi de contrats et d'emploi relatives au Projet.

En date du 18 avril 2014, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Nation Siksika.